

INFOS PLUS

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BOURGES PLUS • N°19 • JANVIER 2008

Annoix - Arçay - Berry-Bouy - Bourges - La Chapelle-Saint-Ursin - Le Subdray - Marmagne - Morthomiers - Plaimpied-Givaudins - Saint-Doulchard - Saint-Germain-du-Puy - Saint-Just - Saint-Michel-de-Volangis - Trouy

EDITORIAL



Par **Serge Lepeltier**,
Président
de Bourges Plus

BONNE ANNÉE 2008 !

Une nouvelle année commence et c'est l'occasion de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, habitantes et habitants des 14 communes de Bourges Plus une bonne et heureuse année 2008.

Nos communes ont pris la voie de l'intercommunalité depuis maintenant 5 ans. Bourges Plus, la Communauté d'agglomération de Bourges, s'est progressivement mise en place autour de ses différentes compétences. Un certain chemin a déjà été parcouru.

Aujourd'hui, l'activité de Bourges Plus a pris un bon rythme. Les agents travaillent quotidiennement au bon fonctionnement des services et au développement de notre bassin d'activités.

L'année 2008 verra la poursuite de ces actions et de différents projets.

Le présent numéro présente l'actualité de notre agglomération et quelques actions de notre collectivité.

Vous pourrez notamment découvrir précisément le schéma de développement de l'agglomération berruyère qui comprend un territoire plus vaste que les 14 communes de Bourges Plus.

Il est important que toutes et tous puissent s'approprier les outils du développement de notre bassin.

Bourges Plus a la mission du développement de notre territoire pour tous ses habitants.

*A chacun sa mission,
Je. G. B. - 2008.*

Serge Lepeltier
Ancien Ministre
Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



DOSSIER
P. 4 & 5

Le Schéma de Cohérence Territoriale



▶ P. 2
ZOOM SUR
"20 villes moyennes
témoins"
BREVES



▶ P. 3
**INITIATIVE &
DEVELOPPEMENT**
Humico
Rappel des
permanences OPAH



▶ P. 6
HABITAT
L'Observatoire de
l'habitat et du foncier
Fonds de Solidarité Eau



▶ P. 7
RENCONTRE
L'association Adagio de
Saint-Germain-du-Puy
▶ P. 8
**DES MÉTIERS
À DÉCOUVRIR**
Laborantines et
électromécaniciens

L'Observatoire de l'habitat et du foncier, relais de la Politique Locale de l'Habitat

L'Observatoire de l'habitat et du foncier est en place début 2007. Cette mission dépend de la Direction du développement économique et urbain (service habitat) de Bourges Plus. Retour sur les compétences et les objectifs de la structure.

L'Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF) apparaît début 2007, avec la création du Programme Local de l'Habitat (PLH). Il a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision dans le cadre des politiques locales de l'habitat.



Ainsi, doit-il permettre de :

- développer une bonne connaissance des mécanismes du marché de l'habitat et du foncier grâce à des informations fines et permanentes,
- favoriser une production de logements du parc public et privé sur le territoire qui répondent aux préconisations du PLH,
- faire partager ces réflexions et développer une vision partagée de la situation du marché de l'habitat avec tous les partenaires concernés (les 14 communes de l'agglomération, Groupement

d'Intérêt Public, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agglomération, bailleurs sociaux, agences immobilières, Conseil Régional, Conseil général, organismes financiers, promoteurs privés, etc),

- suivre et évaluer la politique menée, mesurer son efficacité et l'ajuster éventuellement.

L'OHF a également des missions d'information auprès du public. A moyen terme, il deviendra un lieu-ressource en matière d'habitat, de foncier, de démographie pour les 14 communes de l'agglomération, les partenaires locaux et le "grand public". A ce titre, début 2008, le particulier pourra accéder aux productions 2007 de l'Observatoire, via le site Web. Pour accéder à des



QUARTIER DU VAL D'AURON
ACTUELLEMENT À L'ÉTUDE

informations plus précises sur le marché de l'habitat, l'OHF peut d'ores et déjà, orienter le public vers la structure la plus appropriée.

Le style et la méthode.

L'OHF est le fruit d'un travail partenarial avec les communes et les acteurs de l'habitat. Cette "union des forces" favorisera :

- la mutualisation des données existantes sur le territoire ainsi que la concentration des capacités d'expertise

de chaque acteur dans son domaine,

- l'engagement et le partage des réflexions sur les enjeux et le devenir du territoire communautaire, afin de faciliter la prise de décision en matière d'intervention publique.

A cet effet, 2 instances d'animation partenariale sont mises en place. Des groupes de travail à vocation technique sont constitués selon les thématiques abordées (collecte, interprétation des données...). Par ailleurs, le comité de suivi du PLH, rassemblant l'ensemble des acteurs de l'habitat, est le lieu privilégié d'échanges et de débats sur la politique de l'habitat menée.

Réalisations et projets en cours

- Étude sur le quartier du Val d'Auron ;
- enquête sur le logement étudiant ;
- mise en place d'un Système Informatique Géographique Habitat (cartographie du parc privés et public avec contenu, types d'habitat, etc). ■

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ET DU FONCIER

23-31 boulevard Foch - 18000 Bourges
Tél. 02 48 48 58 08 (contact : Carole Albouze)
E-mail : habitat@aglo-bourgesplus.fr
Site : www.bourgesplus.fr

Un fonds de Solidarité Eau pour les personnes démunies

Sur le plan national, le Fonds de Solidarité Eau est apparu avec les lois de décentralisation de 2004.

Début 2008, Bourges Plus et la Mutualité Sociale Agricole du Cher, sous l'autorité du Conseil général, deviennent partenaires de ce Fonds. Une mission de solidarité en faveur des plus démunis.

Pour participer, il fallait adhérer. Depuis quelques semaines, c'est chose faite. Depuis janvier 2008, Bourges Plus sera donc partie prenante du Fonds Solidarité Eau. Cette mission, placée sous l'égide du Conseil

général, a pour but d'aider les personnes démunies et en rupture de paiement de facture d'eau. Côté fonctionnement, le Conseil général a passé une convention avec la Mutualité Sociale Agricole du Cher, cette dernière étant tenue d'étudier et de traiter les demandes de prises en charge.

Trouver des solutions adaptées à chacun

Quant à Bourges Plus, chargée de la facturation, elle pourra

diriger les clients, vers la MSA pour une étude de leur situation. Ce partenariat a pour objectif de venir en aide aux personnes en proie à des difficultés passagères ou plus durables. Il doit également permettre de trouver des solutions adaptées à chacun. L'aide financière est valable plusieurs fois dans l'année. Elle est calculée en fonction de la situation familiale, des ressources (de 150 à 100 € de plafonds minimums)... Toute demande fera l'objet d'une analyse minutieuse des services de la MSA. Dans un souci de justice et d'efficacité. ■



LE CHIFFRE : 6 000 €

C'est le montant de l'adhésion annuelle versée par Bourges Plus afin d'adhérer au Fonds Solidarité Eau. Ce montant est variable et calculé en fonction du nombre d'habitants.

LE FONDS A POUR BUT D'AIDER LES PERSONNES EN RUPURE DE PAIEMENT DE LA FACTURE D'EAU

Bourges Plus retenue dans le cadre de l'expérimentation "20 villes moyennes témoins"

La Communauté d'agglomération Bourges Plus va participer à une expérimentation porteuse intitulée "20 villes moyennes témoins"

Initiée par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), cette expérimentation vise à valoriser les villes moyennes choisies en mettant en avant les différents avantages qu'elles portent sur leur territoire.

Des villes qui seront ainsi accompagnées pendant un an par des crédits d'études pour approfondir les questions que recouvrent, sur leur territoire,

quatre politiques publiques essentielles : l'enseignement supérieur, les transports et l'accessibilité, la santé et

"100 000 euros de crédits d'études pour Bourges Plus"

l'offre de soins, ou la revitalisation des centres villes. Crédits d'études d'un montant de



HALL D'ACCUEIL DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

100 000 euros conditionnés par des objectifs à la fois de dialogue, de négociation et de gouvernance locale entre l'Etat et les collectivités territoriales.

L'enseignement supérieur comme moteur de cette expérience

Bourges Plus a choisi le thème de l'enseignement supérieur comme moteur de cette expérimentation en structurant ses projets autour de cinq objectifs : cibler et conforter les filières universitaires générales les plus adaptées aux

besoins du territoire ; améliorer l'orientation et préparer l'accès à l'enseignement supérieur, valoriser et adapter l'offre de formation professionnelle en fonction du marché de l'emploi, conforter et valoriser la formation et la recherche dans le cadre des pôles technologiques ou encore organiser et faciliter la vie étudiante.

Les besoins en formation seront examinés avec les entreprises

La stratégie d'intervention n'est pas encore arrêtée mais

des pistes seront examinées en priorité autour notamment de la Conférence Annuelle de l'Enseignement Supérieur et des besoins en formation des entreprises du territoire qu'il conviendra d'associer étroitement à la démarche. ■



AMPHITHÉÂTRE DE L'ENSI



► Brèves

■ 3^e RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

Avec pas moins de 250 personnes au rendez-vous, la matinée d'échanges s'est articulée autour du développement durable.

Outil stratégique pour leur développement ? Quels intérêts ? Comment mettre en place une démarche de développement durable dans une PME ? sont autant de



sujets évoqués ce 16 novembre grâce à des avis expérimentés, des témoignages et des échanges avec la salle.

■ SALON DE L'ÉCO-CONSTRUCTION

Bourges Plus était présent au salon de l'Eco-construction organisé lors du Festival International du Film Ecologique de Bourges. De nombreux visiteurs ont été, à cette occasion, renseignés sur les aides financières de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Rappelons que ces aides allouées peuvent atteindre 20 à 80% du montant des travaux de réhabilitation d'un ou des logement(s). Voir permanences page 3.



Agenda institutionnel



• Prochain Bureau communautaire (18 h) :
- Lundi 28 janvier

OPAH : rappel des permanences

Nous vous rappelons que les propriétaires de logements peuvent bénéficier d'aides afin de financer des travaux d'amélioration de l'habitat suivant certaines conditions.

La nature de ces travaux aidés est multiple. Ils vont de l'amélioration des éléments de confort du logement (électricité, plomberie, chauffage...) aux réhabilitations globales (toitures, charpentes, travaux de confort...) avec sorties d'insalubrité et amélioration des conditions sanitaires... en passant par l'adaptation des logements à l'âge et au handicap. Un volet énergétique est créé en complément de toute réhabilitation et des primes peuvent aussi être versées pour la remise sur le marché de logements locatifs vides depuis plus d'un an.

Vous pouvez rencontrer un conseiller spécialisé de Bourges Plus, pour tous renseignements, tous les jeudis, de 16h à 19h dans les locaux de Bourges Plus (23-31 boulevard Foch) et tous les mardis, de 10h à 13h, au 2^e étage du bâtiment des services de l'urbanisme à la Mairie de Bourges (11, rue Jacques Rimbault). ■

Contact : Xavier Daguin au 02 48 48 58 94 ou par mail opah.bourges@agglo-bourgesplus.fr



EXEMPLE DE RÉHABILITATION

HUMICO France révolutionne les équipements réfrigérants

Alors que l'on ne cesse de parler d'économie d'énergie et de préservation du climat, une société berruyère fait figure d'exemple en la matière.



JEAN-LOUIS RÉAU

HUMICO France commercialise, depuis plus d'un an, un système qui risque bien de révolutionner la conservation à froid des denrées périssables.

La société de Jean-Louis Réau est en effet spécialisée dans la location de filtres pour les espaces réfrigérés. Des filtres qui représentent une avancée certaine pour la préservation du climat tout en offrant un procédé unique permettant d'économiser grandement de l'énergie. "Les filtres que nous commercialisons régulent l'humidité et contrôlent le transfert de chaleur, ils réduisent ainsi la consommation d'électricité" explique Jean-Louis Réau. Un élément essentiel dans le procédé de fabrication des filtres d'HUMICO permet d'obtenir de tels résultats : la Sorbite. C'est un minéral 100% naturel, non

corrosif, non toxique et recyclable. Il est extrait manuellement dans le désert de Mojave aux Etats-Unis. Il est connu pour sa capacité à réguler l'humidité mais aussi à absorber tout ou partie des gaz, bactéries et odeurs qui circulent dans les espaces réfrigérés. Résultat, les équipements réfrigérants consomment moins d'énergie et préservent ainsi une atmosphère plus saine en limitant les rejets de gaz à effet de serre. La régulation de l'humidité permet un maintien de la température, les compresseurs fonctionnent moins, environ 15 à 18 heures par semaine. Elle permet aussi une réduction des cycles de dégivrage : "nos clients sont surpris de constater que les cycles de dégivrage ont été réduits de 50% ! Imaginez les économies d'énergie qui en résultent...". Concrètement, la Sorbite est intégrée dans un contenant spécial durable et anti-fuites, se présentant sous forme de sac placé ensuite dans une coque en plastique alimentaire, le tout installé dans la chambre froide ou l'équipement réfrigérant.

Les clients d'HUMICO France sont aujourd'hui des restaurateurs, des professionnels des métiers de bouche, la grande

distribution alimentaire et aussi les fleuristes. "Tous sont satisfaits de leurs installations. Ils ont un contrat mensuel puisque nous nous engageons à les visiter tous les mois pour

"Un matériau à régénération naturelle"

changer leurs filtres que nous recyclons à Bourges" nous dit Jean-Louis Réau. La société HUMICO France se développe à l'heure actuelle sur sa zone pilote "le Berry" et possède également quelques belles références auprès de grandes tables parisiennes ou encore auprès des plus hautes instances de l'Etat. Avec ce produit révolutionnaire, Jean-Louis Réau envisage bien entendu de se tourner vers le marché domestique. Un nouveau filtre a été développé : Fridge Buddy. Il a les avantages du filtre professionnel, et est recyclable au micro-ondes pendant six mois grâce à un sac spécifique. ■

HUMICO FRANCE

99 rue Théophile Lamy
18000 Bourges
Tél. 02 90 87 01 73.

Aménagement & travaux

EAU POTABLE

BOURGES

Ilôts Musset-Coppée : fin prévisionnelle des travaux fin janvier 2008

Rue Colette : fin prévisionnelle des travaux fin janvier 2008

Rue du Champ Dur : travaux 1^{er} trimestre 2008

Rue de Bretagne : travaux 1^{er} trimestre 2008

Rue Gaston Cougny : travaux 1^{er} trimestre 2008



ASSAINISSEMENT

Pose de collecteurs, construction et rénovation d'égouts

BOURGES

Rue de Mazières : du 7 janvier au 28 mars

Impasse de la Poissonnerie : du 7 janvier au 28 mars

Rue M. Haegelen : du 7 janvier au 28 mars

LA CHAPPELLE-ST-URSN

Rue Louis Brillant : du 7 janvier au 18 janvier

ST-GERMAIN-DU-PUY

Route de la Charité RN 151 : du 7 janvier au 28 mars

TROUY

Rue des Acacias : du 7 janvier au 28 mars



Le Schéma de Cohérence Territoriale

Quid d'un formidable outil intercommunal de planification des politiques d'aménagement de l'espace

Véritable moteur de la dynamique d'un territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un outil unique qui allie à la fois des enjeux de planification et une concertation avec la population indissociable d'une projection dans le temps pérenne. Questions-réponses sur un dossier stratégique qu'il est nécessaire d'aborder avec pédagogie...

Quelle est l'origine du SCOT ?

Le Schéma Directeur de l'agglomération berruyère, tel qu'il a été adopté en 2001, n'est aujourd'hui plus en adéquation avec les perspectives démographiques et les évolutions en matière de développement durable. En outre, ce document n'est plus adapté aux enjeux stratégiques prescrits par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 et ajusté par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003. Le Syndicat Intercommunal pour la Révision et le Suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère

(SIRDAB), qui a en charge l'élaboration du SCOT, souhaite se doter d'un nouveau document d'urbanisme correspondant à la fois au besoin de cohérence des différentes politiques sectorielles de son périmètre (habitat, transport, développement économique) tout en planifiant une nouvelle stratégie de territoire globale incluant les dix-neuf nouvelles communes adhérentes.



GARE D'AVORD

Quels sont les territoires concernés par ce schéma ?

Il y a bien sûr le périmètre de l'agglomération de Bourges, la communauté de communes des Terres d'Yèvre, celles de Terres Vives et de La Septaine. A ces dernières, se rajoutent les communes de Saint-Florent-sur-Cher, Lune-

ry et Moulins-sur-Yèvre. Nous avons donc un total de 137 718 habitants et 40 communes concernées par ce nouveau SCOT.

Quels sont les enjeux du SCOT ?

Le SCOT de l'agglomération berruyère aura pour objectif de garantir un développement durable et solidaire sur l'ensemble de son territoire. C'est-à-dire que le SIRDAB va réfléchir à un projet global et équitable qui devra satisfaire les besoins économiques, sociaux et environnementaux

"Les enjeux sont économiques, sociaux et environnementaux"

sur chaque partie de son territoire. C'est donc un véritable outil intercommunal de planification de différentes politiques publiques. Il fixe par exemple les orientations générales de l'aménagement de l'espace tout en veillant à un maintien



PORTE DE MEHUN-SUR-YÈVRE

de l'équilibre entre les zones à urbaniser, les zones naturelles et les zones agricoles. C'est pourquoi, localement, plusieurs documents doivent nécessairement être compatibles avec le SCOT. Il s'agit du Programme local de l'habitat (PLH), du Plan de déplacement urbain (PDU) ou bien du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Qui a en charge le suivi de l'élaboration du SCOT ?

C'est le SIRDAB. Ce dernier a été créé en 1997 pour succéder au Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) adopté en 1973. Le SIRDAB est composé des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) constituant le territoire couvert par le SCOT. Le comité syndical est composé de délégués titulaires élus par les différentes communautés

et par les communes. C'est Serge Lepeltier, Président de Bourges Plus, qui est président du SIRDAB ; syndicat qui a la charge de piloter et d'assurer le financement des différentes études à mener. Il décide des grandes orientations à adopter pour aménager le territoire de l'agglomération à court et à moyen terme.

Comment va se dérouler la mise en place de ce SCOT ?

Le calendrier a été divisé en trois étapes. Tout d'abord, un cabinet d'étude spécialisé a été mandaté pour réaliser un rapport de présentation des enjeux du territoire. Un état des lieux de l'ensemble des composantes territoriales qui permet de définir une stratégie cohérente avec les exigences à la fois économiques, sociales ou

"Trois étapes déterminantes"

encore démographiques. C'est d'ailleurs l'objet de la seconde phase du processus. C'est-à-dire que le SIRDAB, une fois le rapport d'expertise réalisé, va lancer l'élaboration d'un document définissant une stratégie d'actions dans un souci de pérennité dans le temps : le Projet d'Aménagement et de



ROCADE EST - PORTE DE NEVERS



POMMIERS EN LISIÈRE DE LA FORÊT D'ALLOGNY

Développement Durable. Une fois ces stratégies arrêtées, nous allons entrer dans la troisième et dernière étape du processus. A savoir, l'élaboration d'un Document d'Orientations Générales des actions à mener sur le territoire.

Quelle est la place accordée à la population dans ces différentes étapes ?

Une place très importante. Il est en effet inconcevable de bâtir une stratégie pour le développement dynamique d'un territoire, sans avoir auparavant écouté les habitants. Une fois l'état des lieux finalisé par le cabinet d'études, une large concertation de la population sera lancée dans l'ensemble des communes concernées

"Une large concertation des habitants sera lancée"

par le périmètre du SCOT. Une concertation qui sera un peu calquée sur le modèle des enquêtes d'utilité publique avec la mise à disposition d'un registre de doléances dans les mairies. Le SIRDAB organisera parallèlement plusieurs réunions publiques afin de sen-

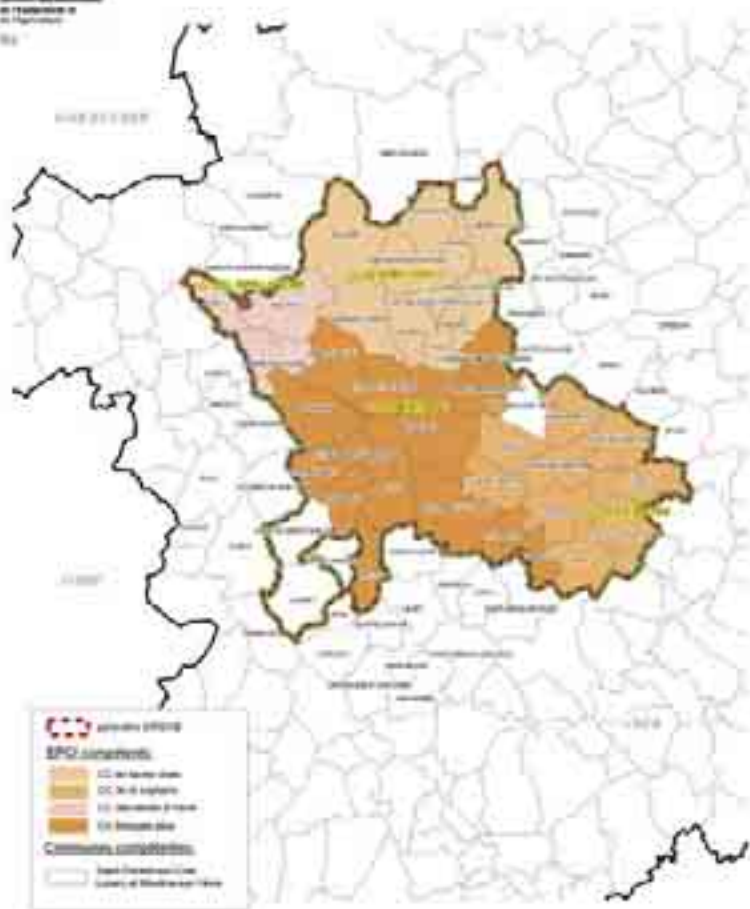
sibiliser les habitants, et les élus, sur les enjeux du SCOT.

L'ensemble du processus d'élaboration du SCOT s'inscrit donc sur du long terme ?

Oui. Suivant les dispositions contenues dans la loi SRU - loi qui vise à promouvoir un développement des aires urbaines plus cohérente, plus durable et plus solidaire - ce schéma fixe en effet pour dix ans les orientations générales de l'organisation du territoire et les objectifs des politiques territoriales. Il est donc important de prendre le temps de poser les stratégies en accord avec les territoires tout en sensibilisant au maximum les habitants. C'est pourquoi, la révision du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère s'achèvera à l'horizon 2011. ■



Périmètre SCOT de l'Agglomération berruyère



TRAVERSÉE DE L'AIRIN À SAVIGNY-EN-SEPTAINE



ZONE D'ACTIVITÉS À SAINT-FLORENT-SUR-CHER



NOUVEAU LOTISSEMENT À FUSSY

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL EN QUELQUES MOTS...

Le Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère a été approuvé en 2001, pour une validité initialement prévue jusqu'à l'horizon 2011.

Il fixe pour dix ans les orientations générales de l'organisation du territoire et les objectifs des politiques publiques.

Il doit mettre en cohérence sur son périmètre, les différentes politiques publiques sectorielles pour lesquelles il définit les grands objectifs (habitat, développement économique, déplacements des personnes et des marchandises, organisation de l'espace...).

Il définit également les grands projets d'équipements et de services.

Il vise à maintenir l'équilibre entre les zones à urbaniser, naturelles et agricoles, avec la possibilité de délimiter les espaces et les sites naturels à protéger.

Il se traduira par un projet de territoire équilibré devant satisfaire les besoins économiques, sociaux et environnementaux pour chaque partie de son territoire.

Contact SIRDAB : David SORO à Bourges Plus - Direction du Développement Economique et Urbain - Tél. : 02 48 48 58 21.

Adagio : la musique et l'esprit de famille

Depuis 20 ans, l'école de musique Adagio de Saint-Germain-du-Puy poursuit sa mission selon les mêmes principes. Plaisir, respect des autres et esprit d'ouverture.

Apprendre sérieusement, tout en s'amusant... A l'école de musique Adagio de Saint-Germain-du-Puy, c'est ainsi.

"Quand l'association a vu le jour, il y a environ 20 ans", explique Agnès Chapelet, ancienne présidente de l'association, "nous souhaitions que les élèves, en particulier les enfants, découvrent ou retrouvent le plaisir de jouer." Adagio est née d'une scission avec l'ancienne école Scherzo. "A l'époque, certains parents désiraient abandonner le côté académique de l'apprentissage de la musique pour une approche plus humaine et joyeuse." L'esprit demeure... "Ceci n'exclut pas de travailler sérieusement l'instrument et le solfège", prévient Marie-Madeleine Caire, professeur de guitare et coordinatrice pédagogique et musicale, "car les examens sont là en fin de cursus. Mais nous privilégions l'ambiance décontractée, l'esprit de découverte et le respect des autres... Il est important que tout le monde trouve son plaisir et



son petit moment de bonheur." Les 90 élèves, adultes, enfants et adolescents s'y appliquent à chaque cours. "Nous avons une dizaine d'adultes, le reste des effectifs est composé de jeunes et d'un noyau d'adolescents assidus malgré les études."

9 professeurs pour l'encadrement

Adagio a aussi son orchestre. "Avec 6 flûtes, 2 trompettes, 5 guitares, 2 clarinettes, 4 pianos et 4 percussionnistes, nous devons être la seule formation de ce type dans la région !" s'amuse Marie-Madeleine. A noter, l'école

propose, pour les plus petits, des séances d'éveil musical. "Ensuite, à 6 ans, l'enfant a ses cours de formation musicale et au bout d'un trimestre, il choisit son instrument." L'encadrement des élèves est assuré par neuf professeurs diplômés. Les cours sont dispensés dans un local prêté par la mairie. Côté prestations, les élèves pro-

"L'apprentissage peut commencer dès 4 ans avec l'éveil musical"

posent, en janvier, une audition annuelle. En mai, c'est le concert des professeurs et grands élèves, à l'église de Saint-Germain-du-Puy et en juin, la fête de clôture des cours. "Ce sont des moments forts où tout le monde se retrouve pour montrer le travail réalisé", commente Agnès Chapelet. "C'est aussi l'occasion pour les familles de participer." Avec applaudissements à la fin du spectacle ! ■

ECOLE DE MUSIQUE ADAGIO

Adresse : Mairie de Saint-Germain-du-Puy, 18390 Saint-Germain-du-Puy - Tél : 02 48 66 38 17
Lieu des cours : 2 rue des Platanes, Saint-Germain du Puy
Adhésion annuelle (cours du 15 septembre au 30 juin de l'année, sauf congés scolaires)
Droit d'inscription : 20 € / an par famille. Formation musicale + instrument : 45 € / mois. Instrument seul : 37 € / mois.
Eveil musical (à partir de 4 ans)

Composition du bureau :
Présidente : Reïdun Evensen - Trésorier : Fabrice Rose
Secrétaire : Sylvie Baudet



La vie dans l'Agglo

BERRY-BOUY

- 10 janvier : galette des rois, salle des fêtes
 - 12 janvier : remise des prix des maisons fleuries, rétrospective voyages 2007, galette des rois - "Les jardicuriales", Salle des associations
 - 26 janvier : galette des rois - la "F.N.A.C.A.", salle des fêtes
 - Février : présentation d'un CD sur le fleurissement lors de la remise des prix du fleurissement - "Les jardicuriales", St-Doulchard
 - 9 février : assemblée générale, A.C.P.G.
 - 18 février : cours de taille des arbres fruitiers - "Les jardicuriales"
 - 8 mars : cours de taille des rosiers - "Les jardicuriales"
 - 15 mars : carnaval, E.B.B.
 - 16 mars : rifles, E.B.B.
- Renseignements mairie : 02 48 26 82 23

BOURGES

- 16 et 17 janvier : Forum Régional des Enseignements Supérieurs et des Qualifications, Pavillon d'Auron
 - 25 au 28 janvier : Salon de l'Habitat, Pavillon d'Auron
 - 1^{er} au 3 février : 29^e Journées des antiquaires, Palais d'Auron
 - 17 février : 57^e Bourges-Sancerre
 - 26 au 30 mars : 11^e Festival des Scénaristes
- Renseignements mairie : 02 48 57 80 00

LA CHAPELLE SAINT-URSN

- 10 janvier : vœux du Maire, Salle des Fêtes
 - 1^{er} mars : carnaval - Maison de l'Enfance, Salle des Fêtes
- Renseignements mairie : 02 48 23 21 00

LE SUBDRAY

- 13 janvier : Marche de l'entente des marcheurs de Trouy
 - 19 janvier : soirée théâtrale, La Grange
 - 12 février : carnaval, La Grange
 - 2 mars : TREC, Association Equilande, La Grange
 - 8 mars : concert et bal de l'EDMT, La Grange
 - 15 mars : concert "Les Trompes du Grand Breuil"
- Renseignements mairie : 02 48 55 26 04

MARMAGNE

- 13 janvier : concours de belote ESMB, salle des fêtes
 - 26 et 27 janvier : St-Vincent, salle des fêtes
 - 1^{er} mars : concours de belote Amicale Laïque, salle des fêtes
 - 29 et 30 mars : salon artistique Marmagne en fête, gymnase
- Renseignements mairie : 02 48 26 84 01

MORTHOMIERS

- 13 janvier : galette des rois du GEDHIF
 - 26 janvier : théâtre, salle des Fêtes.
 - 1^{er} mars : repas de la Marémortaine de Chasse
 - 8 mars : carnaval communal
 - 15 mars : repas dansant organisé par l'Olympique football
- Renseignements mairie : 02 48 55 26 24

PLAIMPIED-GIVALDINS

- 18 janvier : cérémonie des vœux
- Renseignements mairie : 02 48 50 88 60

SAINT-DOULCHARD

- 12 janvier : PHIDEAS - Café Artistique, Centre Socio Culturel (Salle haute)
 - 16 Janvier : galette des Présidents d'Associations, Centre Socio Culturel
 - 18 janvier : CielEcran "Michel LEEB au Casino", salle de danse au Centre Sportif
 - 19 janvier : La Salamandre - Soirée Dansante, Centre Socio Culturel (Salle haute)
 - 26 et 27 janvier : SCHERZO - Rifles de l'école de Musique, Centre Socio Culturel
 - 18 février : CielEcran "NABUCCO" de Verdi, Salle de danse au Centre Sportif
 - 1 et 2 mars : Comité des Fêtes Foire aux vins et à la gastronomie, Centre Socio Culturel
 - 2 mars : EDUC GYM GRS - Championnat départemental, Centre Sportif
 - 8 mars : FOOTBALL Club - Repas Dansant, Centre Socio Culturel
 - 9 mars : Amicale des Ecoles du Paradis - Carnaval, Ecole du Paradis
 - 19 mars : FNACA - cérémonie du Souvenir, Place du 8 mai
 - 23 mars : Tournoi Jeux Vidéo - Multiplayers, Centre Sportif
 - 28 mars : CielEcran "Chansonniers du Théâtre des 2 Anes", Salle de danse au Centre Sportif
 - 29 mars : Ouverture de la Pêche, Etang de l'Épinière
 - 3 avril : CCAS - Thé Dansant, Centre de Loisirs
- Renseignements mairie : 02 48 23 52 52

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- 8 au 26 janvier : l'artothèque s'expose à la bibliothèque
 - 13 janvier : cross départemental, plaine de jeux
 - 9 et 10 février : marché gourmand, salle des fêtes
 - 5 février au 15 mars : exposition "Parures en Berry", bibliothèque
 - 2 mars : championnat départementaux de tir à l'arc
 - 14 mars : carnaval des enfants
 - 15 et 16 mars : tournoi national de badminton
- Renseignements mairie : 02 48 30 84 18

SAINT-JUST

- 11 janvier : vœux du maire, salle polyvalente
- Renseignements mairie : 02 48 25 62 21

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

- 12 janvier : concours de belote organisé par le Foyer Rural
 - 2 février : St-Blaise
 - 8 février : conférence sur les jardins - Université Rurale
 - 30 mars : bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture Association "Jumeaux et plus du 18"
- Renseignements mairie : 02 48 69 35 74

TROUY

- 1^{er} janvier : rifles, association "Sourire Ensemble Bourges"
 - 6 janvier : thé dansant Association UNCARN Trouy
 - 11 janvier : vœux du maire à la population
 - 13 janvier : thé dansant Association F.N.A.C.A.
 - 19 janvier : théâtre Association "Colline en scène"
 - 20 janvier : thé dansant - Cyclo club de Trouy
 - 26 et 27 janvier : bourse aux collections, Trouy Temps libre
 - 2 février : dîner dansant Gym-Adultes Trucidienne
 - 3 février : thé dansant Espoir Trucidien
 - 9 février : dîner dansant du Comité des Fêtes de Trouy
 - 10 février : thé dansant ACPG CATM de Trouy
 - 16 février : rifles, Trouy Temps libre
 - 17 février : thé dansant E.S. Trouy vétérans
 - 1^{er} mars : dîner dansant E.S. Trouy
 - 2 mars : thé dansant Espoir Trucidien
 - 8 mars : rifles, Groupement de Parents d'Elèves de Trouy
 - 9 mars : thé dansant ACPG CATM de Trouy
 - 14 mars : carnaval au Centre de Loisirs de Trouy
 - 16 mars : thé dansant du Comité des Fêtes de Trouy
 - 22 au 24 mars : rencontres artistiques, Trouy Temps libre
 - 28 et 29 mars : bourse aux vêtements
 - 30 mars : thé dansant, "Age d'Or"
- Renseignements mairie : 02 48 64 78 18

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur www.bourgesplus.fr

Des métiers à découvrir : laborantines et électro-mécaniciens à la station d'épuration

*La laborantine analyse,
l'électromécanicien répare. Voilà
de beaux exemples d'idées reçues !
Découverte de deux métiers aux
multiples facettes, à la station
d'épuration St-Sulpice à Bourges.*

On les imagine enfermées dans leur laboratoire. Il n'en est rien. Les deux laborantines de la station d'épuration Saint-Sulpice sont aussi femmes de terrain.

Laborantine, entre analyses et opérations sur le terrain.

"Notre travail, c'est 50 % au labo, 50 % sur les sites" explique Christine Millet, en poste depuis 2005. Cependant, l'une des principales tâches consiste à collecter les prélèvements d'effluents à l'entrée et à la sortie (1) des stations de traitement. Voilà pour la partie visible de l'iceberg. "Car nous sommes aussi chargées des stations extérieures de Berry-Bouy, la

Chapelle-St-Ursin, le Subdray, St-Germain-du-Puy, Fenestrelay, Plaimpied-Givaudins et Morthomiers. Nous nous déplaçons une fois par semaine pour les prélèvements de boues et des eaux épurées et deux fois par semaine, pour le suivi des installations." Généralement, c'est l'après-midi entre les analyses des échantillons, le contrôle des paramètres chimiques, le réglage et l'étalonnage des appareils. "Comme il n'y a pas d'agent sur place, ces unités sont reliées au système de télésurveillance de St-Sulpice." Ce qui sous-entend une astreinte, 24 h sur 24 h, 7 jours sur 7. Autre mission, le contrôle des volumes de matières de vidanges dépotées et le suivi des effluents produits par les grands établissements (MBDA, l'hôpital, Michelin...) ayant passé une convention de traitement avec Bourges Plus. "Dans ce cas, nous vérifions si le cahier des charges est respecté." Bien sûr, les laborantines procèdent, chaque jour, à la saisie informatique de toutes les



DE GAUCHE À DROITE : MESSIEURS K. CHOUAGHI, S. PEGUILHAN, L. LAPOTRE, P. POULETTE, P. BARBOSA, E. GRIPPON, A. ZUZARTE, B. DUBOIS, E. LERALLIER, N. SCHWEITZER, J. MANDELBAUM, F. GILLET, J.J. BELLAYER ET MESDAMES C. SAUVANT ET C. MILLET.

données collectées. Rigueur, autonomie, maîtrise des analyses chimiques et des outils informatiques sont donc les qualités requises pour ce métier. "Il faut aussi être réactif", souligne Christine Millet, "car nous gérons un équipement crucial pour le bien-être, l'environnement et la santé des habitants de l'agglomération." Crucial, en effet.

L'électromécanicien, l'homme de l'anticipation

Sa priorité, prévenir plutôt que guérir. Julien Mandelbaum est électromécanicien à la station de traitement de Saint-Sulpice (2) depuis 2003. "Nous intervenons en cas de dysfonctionnement, nous remplaçons les équipements mécaniques ou électriques défectueux, réalisons les vidanges préventives des pompes... En plus de St-Sulpice, nous opérons sur les sept stations extérieures gérées par Bourges Plus."

L'électromécanicien intervient également sur les soixante postes de relevage répartis sur le secteur. Enfin, il règle les systèmes de contrôles et de surveillance des équipements. Homme de toutes les réparations, il se doit d'être aussi celui de l'anticipation. "Notre rôle est d'éviter l'incident ou l'accident qui gripperait tout le système... Ceci implique une maintenance préventive et permanente des installations." Les agents se partagent donc les astreintes 24 h sur 24 h, 7 jours sur 7 sur la totalité des sites. Enfin, chacun doit consigner en fin de journée, toute opération, mesure et intervention.

Le poste n'est pas facile, mais Julien sait l'apprécier. "Quand on part le matin avec sa feuille de route, on sait qu'il n'y aura pas de routine. Le métier est très diversifié, dynamique, physique aussi... On doit être autonome, disponible et rigoureux. Cette rigueur est essentielle lors d'interventions délicates, comme sur des postes électri-

ques, par exemple. Mais c'est une mission très enrichissante et je continue d'apprendre tous



VÉRIFICATION DES CIRCUITS PAR JULIEN MANDELBAUM

les jours. De plus, ce travail a un poids et une valeur écologiques importants, c'est essentiel de nos jours !" Essentiel, voire vital. ■

- (1) - effluents d'entrées : eaux sales - effluents de sorties : eaux épurées
- (2) - l'équipe se compose de 5 électromécaniciens



CATHERINE SAUVANT TESTE LES DIFFÉRENTS PRÉLÈVEMENTS



LA STATION VUE D'UN CLARIFICATEUR

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX RESIDUAIRES ST-SULPICE

Chemin de la Prairie à Bourges - Tél. 02 48 68 92 24

INFOS PLUS

Le Journal de la Communauté d'agglomération Bourges Plus - N°19 - Janvier 2008

Bourges Plus : 23-31, Boulevard Foch • BP 500 • 18023 Bourges cedex
Tél. : 02 48 48 58 58 • Fax : 02 48 48 58 60 • Site : www.bourgesplus.fr

• Directeur de la Publication : Serge LEPELTIER • Rédacteur en Chef : Jean LLARI

• N° ISSN : 1763-9476 • Dépôt légal : à parution

• Conception maquette et réalisation : Kéops Concept • Impression : Touraine Rotos Vincent

• Diffusion : La Poste (52 600 exemplaires)

• Crédit photos : Ville de Bourges / Bourges Plus / Kéops Concept / Adagio / ENSI.